

## Forum mondial conjoint OCDE/Nations Unies/Banque mondiale sur l'économie du savoir

### Intégrer les TIC dans les programmes de développement

*Ce forum, qui s'est tenu les 4 et 5 mars 2003 au siège de l'OCDE à Paris, est un élément de réponse de l'OCDE aux travaux du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications des Nations Unies et du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies. Il a ouvert un espace de débat dans le cadre de la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et avait pour objet : de promouvoir l'intégration des TIC dans les programmes des donateurs à l'appui des plans de développement élaborés par les pays eux-mêmes ; de mieux appréhender les conséquences, pour l'action des pouvoirs publics, des problèmes que soulèvent et des possibilités qu'offrent les TIC dans l'optique du développement ; de recenser les meilleures pratiques pour faire des TIC un véritable instrument de développement ; et de préciser le rôle respectif des divers intervenants. Ce forum a réuni quelque 200 représentants des sphères gouvernementales, de la société civile et du secteur privé — venant de pays de l'OCDE aussi bien que de pays en développement — ainsi que d'organisations internationales et régionales.*

1. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent être des outils précieux pour combattre la pauvreté, stimuler la croissance économique et assurer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La difficulté consiste à intégrer pleinement les TIC dans les plans nationaux de développement et dans les programmes d'aide mis en place par les donateurs.
2. Pour réussir dans cette entreprise, il faut **agir à trois niveaux**, à savoir intégrer les TIC 1) dans la recherche de solutions à des problèmes précis de développement au plan sectoriel, 2) dans les programmes de développement, et 3) dans notre façon d'appréhender le développement en général. Des progrès ont été accomplis au premier niveau, mais l'effort est encore insuffisant ou inégal sur les deux autres points.
3. Peu de pays ont jusqu'ici **intégré les TIC** dans leurs programmes nationaux de développement ou dans leurs Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP). Ces derniers doivent servir de point d'ancrage aux pays en développement et aux donateurs pour arrêter leurs interventions et leurs activités d'assistance dans le domaine des TIC de façon à optimiser l'impact des TIC sur la réduction de la pauvreté.
4. C'est autour d'acteurs locaux, d'initiatives locales et d'un contenu local que doit s'articuler l'exploitation des TIC au service du développement. Le **secteur privé local** a un rôle majeur à jouer pour promouvoir une utilisation efficace des TIC, renforcer les capacités locales de production et stimuler la création d'emplois au niveau local. Les donateurs doivent s'appliquer à ancrer les projets à l'appui des TIC dans le tissu local et à mobiliser les capacités locales, y compris le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Dans ce cadre, une attention particulière doit être portée aux possibilités qu'offrent les TIC pour effacer les disparités entre hommes et femmes au regard de la pauvreté.
5. Compte tenu de l'ampleur des ressources nécessaires, des partenariats public-privé sont essentiels pour mettre les TIC au service du développement. Les TIC peuvent servir de catalyseur de la croissance dans divers secteurs de l'économie. Favoriser la croissance du secteur des TIC ainsi qu'une croissance mue par les TIC dans d'autres secteurs exige un **environnement propice**, un juste équilibre entre risque et réglementation, et de nouvelles formes de partenariat.
6. Afin d'encourager le secteur privé à mettre en place l'infrastructure des TIC et à en faciliter l'accès, **les pouvoirs publics et les donateurs doivent adopter une approche volontariste**. Pour étendre la portée des TIC aux populations pauvres et aux zones rurales, il leur faut créer un cadre d'action et une structure réglementaire adaptés, renforcer le capital humain de façon à pouvoir mettre en œuvre politiques et programmes, et mettre au point des formes novatrices et flexibles de financement public propres à mobiliser des investissements privés.

7. Les TIC peuvent aider les gouvernements à mieux s'armer pour faire face aux grands enjeux économiques et sociaux. **L'administration électronique** est un domaine d'application des TIC particulièrement prometteur pour les pays en développement. Elle permet en effet une administration plus efficace et plus transparente à moindre coût, favorise une participation plus large du public et contribue à faciliter l'accès des pauvres aux services gouvernementaux et à leur donner des moyens de faire entendre leur voix dans les décisions prises par les pouvoirs publics.

8. De nouvelles formes de **partenariat plurisectoriel** – entre gouvernements, secteur privé, ONG et organisations internationales dans un effort de coopération informelle axée sur les résultats – peuvent apporter flexibilité et créativité dans l'utilisation des TIC au service du développement. Encore faut-il pour cela que les objectifs et les résultats escomptés soient clairs, de même que leur relation avec les initiatives et les institutions officielles.

9. Donneurs et pays en développement doivent faire plus pour mettre en commun les informations recueillies et coordonner leurs efforts, en accordant une attention toute particulière à l'évaluation et en tirant toutes les leçons des réussites comme des échecs. **L'émulation** entre donneurs doit porter **sur l'impact et non sur le volume**. Le recensement des pratiques exemplaires doit non pas se focaliser sur les projets qui ont réussi, mais plutôt sur les facteurs essentiels de la réussite, notamment la demande, le coût, les capacités et le contenu. Il est temps de dépasser le stade de l'expérimentation pour s'orienter vers une approche des TIC plus rigoureuse, plus coordonnée et plus axée sur les résultats, qui en fasse un instrument plus efficace au service d'une croissance et d'une réduction de la pauvreté s'inscrivant dans la durée.

*Afin d'encourager le partage de l'information et la coordination, l'OCDE a établi une matrice des stratégies et programmes visant les TIC arrêtés par 22 donneurs bilatéraux et 25 donneurs multilatéraux. Voir <http://www.oecd.org/dac/ict>.*

10. Le **Sommet Mondial sur la Société de l'Information** (SMSI) – qui se tiendra à Genève en décembre 2003 avant la prochaine édition de Tunis en novembre 2005 – peut contribuer à faire progresser l'effort de prise en compte systématique des TIC dans les programmes de développement. Il peut renforcer le rôle des TIC en tant que thème transversal à mettre au service des priorités stratégiques des programmes sectoriels (santé, éducation, etc.) et en tant que composante centrale des stratégies de réduction de la pauvreté. Il peut également montrer aux chefs de gouvernement quelle peut être la contribution des TIC à la réalisation des OMD.

11. Dans le cadre des travaux préparatoires du SMSI, **l'OCDE** peut apporter une précieuse contribution dans plusieurs domaines. Elle peut appuyer les efforts déployés à l'échelon international pour mettre les TIC au service du développement et encourager la coopération et la coordination indispensables à la réussite de ces efforts. Elle peut aussi faciliter le débat, au sein du Comité d'aide au développement (CAD), sur l'intégration des TIC dans le traitement des problèmes de développement et dans les stratégies de développement en montrant la voie à suivre, en favorisant la sensibilisation et en fournissant des données de référence. Elle peut encore : 1) approfondir l'analyse du rôle et de l'intérêt des TIC dans le développement économique et social, 2) mettre en place des cadres efficaces pour la construction d'indicateurs statistiques et l'établissement de données de référence sur les TIC, et 3) travailler à l'élaboration de règles internationales pour la sécurité de l'information, le respect de la vie privée et la confiance.

12. Le Sommet mondial sur la société de l'information doit déboucher sur un **programme d'action délibérément axé sur la lutte contre la pauvreté**. Les propositions et les promesses qui ressortiront de ce Sommet devront s'accompagner d'engagements financiers concrets et réalistes s'appuyant sur quatre types de ressources complémentaires : les ressources locales, les donneurs bilatéraux, les donneurs multilatéraux et l'investissement privé. Tous les acteurs doivent être prêts à prendre des engagements réalistes et à s'y tenir. Il faut davantage veiller à optimiser les synergies entre les ressources existantes et à utiliser stratégiquement l'aide comme catalyseur de l'investissement privé.

---

Pour accéder à plus d'informations, au rapport dans son intégralité, à l'ordre du jour, aux communications, à la liste des participants et aux liens avec d'autres sites, visitez le site Internet du Forum à l'adresse suivante : [www.oecd.org/dac/ict](http://www.oecd.org/dac/ict). Le Forum était organisé conjointement par la Direction de la coopération pour le développement et la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, en collaboration avec le Centre de l'OCDE pour la coopération avec les non-membres, des organes des Nations Unies et la Banque mondiale.